

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JANVIER 2023 A 14 H 30

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire			Mondoloni J	
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire	X			
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire				
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire			Istria M	
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire				
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire			Taberner E	
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire			Pianelli-Casanova A	
GIAIACOPI Michel	Titulaire				
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire			Bartoli PM	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire				
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire				
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire				
PAOLINI François	Titulaire				
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire	X			
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire			Ettori G	
QUILICHINI Pascal	Titulaire				
QUILICHINI Paul	Titulaire				
ROCCA Antoine	Titulaire			Mozziconacci JP	
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			Ollandini JB	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire				
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 23 conseillers.

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

Eau et Assainissement

- Tarification du service d'assainissement collectif.
- Convention de facturation.
- Règlement de service / Assainissement.
- Autorisation donnée au Président de signer des contrats liés au transfert de l'activité du service public d'assainissement collectif.

Ressources humaines

- Transfert de personnel de droit privé suite à une reprise d'activité gérée en service public par un établissement public.
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial suite à une reprise d'activité gérée en service public par un établissement public.
- Fonctionnement des astreintes.
- Prime de transport / Actualisation.
- Promotion interne.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

En introduction, le Président souhaite évoquer la retranscription qui a été faite du Conseil communautaire du mois de décembre 2022 et qui a concerné la procédure de délégation de service public avec quelques commentaires.

- *Kyrnolia n'a rien raflé du out. Le mot de rafle a une connotation bien particulière.*
- *De bourrasques : il n'y en a pas eu du tout.*
- *Pas piper mot : Il n'y a rien à commenter. Il y a une procédure.*
- *Il y a eu encore une stigmatisation d'élus au sujet de leur présence ou absence.*

Les procès-verbaux des deux conseils communautaires du 16 décembre 2022 sont approuvés.

Point n°1 : Tarification du service d'assainissement collectif.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point°2 : Convention de facturation.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Règlement de service / Assainissement.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Autorisation donnée au Président de signer des contrats liés au transfert de l'activité du service public d'assainissement collectif.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Transfert de personnel de droit privé suite à une reprise d'activité gérée en service public par un établissement public.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI demande si les postes, objet du présent rapport et des suivants, suivent l'exercice des compétences.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Création de deux postes d'adjoint technique territorial suite à une reprise d'activité gérée en service public par un établissement public.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur Patrice ISTRIA demande quels sont les profils et compétences demandés (autosurveillance et électromécanicien).

Monsieur José-Pierre MOZZICONACCI demande si d'autres agents de KYRNOLIA peuvent être recrutés en tenant compte de leur expérience et/ou carrière.

Monsieur Jean PERENEY insiste sur la nécessité de ne pas surclasser les postes.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI insiste sur la nécessité de recruter des gens sérieux et opérationnels.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°7 : Fonctionnement des astreintes.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Point n°8 : Prime de transport / Actualisation.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°9 : Promotion interne.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
23	8	31	31	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h40.

**
*